

Classes à horaires aménagés danse au collège

Collège Renoir
119, rue Sainte Claire
87036 Limoges Cedex

☎ 05 55 01 77 10

ce.0870817r@ac-limoges.fr

www.cite-renoir.ac-limoges.fr

CRR de Limoges
9, rue Fitz James
87000 Limoges

☎ 05 55 45 95 78 ou 61

crr.scolarite@-limoges.fr

<https://conservatoire.limoges.fr>

Responsable des CHAD :

☎ 06 66 33 84 60

frank.vassallucci@limoges.fr



Être en CHAD, c'est :

- Suivre des cours de danse et culture chorégraphique inclus dans l'emploi du temps des collégiens
- Bénéficier d'allègements de cours
- Assister gratuitement à des spectacles
- Créer et présenter des spectacles en public



Collège Auguste Renoir
Limoges



Contenus pédagogiques des Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) au collège Auguste RENOIR
en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Limoges CRR

Organisation de la danse en CHAD

5 h de danse dans l'emploi du temps de l'élève:

◇ Culture chorégraphique:

2h hebdomadaires – Cité scolaire A. Renoir

1 cours pour les 6^e

1 cours pour les 5^e

1 cours pour les 4^e

1 cours pour les 3^e

◇ Cours de danse classique et contemporaine:

3h hebdomadaires – 1 après-midi – CRR, salle St Maurice

Groupes de niveau en classique et contemporaine pour l'ensemble des élèves 6^e-5^e-4^e-3^e

Entrée possible en CHAD en 6^e, 5^e et 4^e.

Pas d'entrée en CHAD possible en 3^e

Aucun prérequis nécessaire en danse classique ou contemporaine.

Principe de gratuité pour l'inscription annuelle au conservatoire. Les tenues de danse sont à la charge des familles

⇒ La CHAD permet de découvrir la danse, le CRR peut accueillir les élèves motivés pour aller plus loin dans leur pratique sur des cours supplémentaires gratuits hors du temps scolaire.



Allègements scolaires

Au cours de sa scolarité au collège, l'ensemble des disciplines contribue à l'allègement scolaire.

◇ En 6^e: allègement de 3,5 h

EPS : - 2 h

Histoire-géographie : - 0,5 h

Sciences physiques : - 0,5 h

SVT : - 0,5 h

◇ En 5^e: allègement de 2,75 h

EPS : - 1 h

Mathématiques : - 0,5 h

Histoire-géographie : - 0,5 h

Technologie : - 0,75 h

◇ En 4^e: allègement de 3 h

EPS : - 1 h

Français : - 0,5 h

Sciences Physiques : - 0,5 h

Arts plastiques : - 1 h

◇ En 4^e: allègement de 2,5 h

EPS : - 1 h

Anglais : - 0,5 h

Musique : - 1 h

